

ABONNEMENT.

SOMME: Un an... 30 fr. Six mois... 16 TROIS MOIS... 9

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 TROIS MOIS... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAYETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MAROHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne:

A PARIS, chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 Novembre 1881.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier lundi.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur les affaires de Tunisie.

M. Brisson. — La parole est à M. Naquet pour développer une interpellation.

M. Naquet. — Messieurs, contrairement aux traditions parlementaires, le président du conseil a voulu répondre d'avance aux questions qui doivent lui être adressées par les interpellations.

Il a compris que ce grand débat exigeait de la lumière. Il a précisé la question, et je ne m'en plains pas.

Dans la séance de samedi, avec une habileté qui n'échappe à personne, M. Ferry a cherché à transformer la question, et prétendu qu'une solidarité profonde existait entre l'ancienne Chambre et le gouvernement.

Il a cherché à faire retomber les responsabilités, et je proteste énergiquement contre cette expression d'opinion.

Vous nous avez dit que, d'après les précédents, la campagne tunisienne était une chose qui s'imposait à n'importe quel gouvernement; mais vous n'avez pas prouvé si la troisième République partageait le même avis.

Si vous étiez venu nous dire que vous alliez occuper la Tunisie pour combattre le fanatisme musulman, soit; mais vous nous avez dit que vous ne pouviez pas prévoir cela.

Si nous avions consenti à faire cette guerre de Tunisie, vous pourriez nous solidariser avec vous devant le pays; mais nous n'avons pas fait cela.

Jamais la Chambre n'a supposé, en engageant son vote, que vous vous proposiez de mettre en pratique les visées de M. Guizot.

Vous nous avez demandé un crédit de 45 millions, non pour déclarer la guerre à la Régence, mais pour arrêter les violations de frontières, pour réprimer avec vi-

gueur, disiez-vous, les actes d'hostilité qui s'étaient produits.

L'exiguité des crédits demandés vous permettait de faire une incursion, c'est vrai, mais ne vous permettait pas de faire la guerre.

Ce procédé de demander 45 millions lorsqu'il en faudra plus de 30 et plus, est un procédé que nous ne comprenons pas.

Je crois avoir établi qu'il n'a pas été dit un mot à la Chambre qui pût faire comprendre que le pays était engagé dans une guerre. C'est vous seul qui avez pris ces graves décisions sous votre seule responsabilité.

Quant à la solution à donner aux différentes questions posées, ce n'est pas le ministre actuel, considéré dès à présent comme démissionnaire, qui peut la fournir, ce sera le ministère à venir.

Après M. Naquet, M. Amédée Le Faure monte à la tribune. — Il va s'attacher principalement au côté financier de la question et à son côté militaire.

Pour M. Le Faure, le crédit de 47 millions de francs primitivement voté constituait une limite stricte, d'autant plus stricte que le ministre de la guerre annonçait, en réclamant l'ouverture de ce crédit, la fin très-prochaine de l'expédition.

Dans tous les cas, rien n'est moins régulier que le procédé auquel a eu recours le ministère d'imputer sur le budget ordinaire les dépenses nécessaires à la continuation des opérations. A diverses reprises, la Cour des comptes s'est élevée contre de pareils agissements.

M. Le Faure regrette que l'on ait retiré d'Afrique des troupes qui commençaient à s'y acclimater pour les remplacer par des régiments nouveaux qui, tel que le 442^e de ligne, ont introduit la fièvre typhoïde dans le corps expéditionnaire.

M. Le Faure ajoute que les statistiques publiées par le ministère de la guerre sur l'état sanitaire en Tunisie sont absolument erronées. Il termine en faisant un tableau de la désorganisation de l'armée.

M. le général Farre, ministre de la guerre,

essaie de réfuter les déclarations de M. Le Faure. Il assure que les troupes ont toujours eu pendant la campagne de Tunisie une nourriture saine, abondante et constante. (Nombreuses protestations). Il affirme que le matériel médical a été organisé de la façon la plus complète, et que nos pertes en Tunisie ont été réduites au minimum.

M. de Baudry-d'Asson dit qu'il y a des hommes qui n'ont pas eu de pain pendant deux jours.

A 5 heures 30, M. le ministre de la guerre est toujours à la tribune.

Son discours, tout de détails, mais long et filandreux, n'est écouté par la Chambre qu'avec une impatience contenue.

Enfin, M. le général Farre quitte la tribune après avoir rendu témoignage au courage de nos soldats, au dévouement de nos généraux (Applaudissements) et à la bonne conduite donnée aux opérations par l'administration de la guerre. (Protestations à droite.)

M. le comte des Roys prend la parole.

Il critique la dernière mesure prise par le gouvernement à l'égard de Mustapha-ben-Ismaïl et demande quels sont les motifs de cette révocation du premier ministre, alors qu'on l'avait comblé d'honneurs pendant son séjour à Paris.

L'orateur fait remarquer que ce n'est que depuis cette retraite que les tribus non encore soulevées ont pris les armes pour nous combattre.

Arrivant ensuite aux actes imputés au ministre de la guerre, M. des Roys prétend que c'est moins le ministre que son entourage qui est coupable, car le ministre a été fort mal secondé et ne pouvait savoir tout ce qui se passait et connaître exactement l'état sanitaire de nos troupes.

En terminant, l'orateur dit que le gouvernement doit avoir souci de nos intérêts et de notre armée en ne risquant pas les uns dans une politique d'aventures et en n'appliquant pas à l'autre des mesures qui peuvent la déprécier. (Applaudissements.)

La Chambre décide le renvoi de la discussion à demain.

Chronique générale.

Un nouvel exploit de M. Farre, signalé par le Triboulet:

« Le ministre de la guerre vient de renvoyer de l'Hôtel des Invalides quarante-trois vieux soldats qui ont laissé un de leurs membres sur les champs de bataille, et qui se trouvent aujourd'hui presque sur le pavé de la capitale.

» L'un d'eux, pour ne citer qu'un exemple, est âgé de soixante-neuf ans. Sa pension, qui était liquidée à 465 francs, a été élevée, en raison du préjudice causé, à 600 francs. C'est avec cette somme ridicule qu'on l'envoie mourir dans son pays natal, où il n'a plus aujourd'hui ni parents ni amis.

» Et pourquoi cette expulsion de braves ?

» Pour faire de la place, à l'Hôtel des Invalides, aux soldats estropiés qui vont arriver de la Tunisie.

» Nous comprenons fort bien qu'il faille mettre à l'abri de la misère les victimes de l'ignorance et de l'incapacité de M. Farre. Mais pour cela, au lieu de chasser quarante-trois invalides, n'était-il pas plus logique d'évacuer à l'hôtel une des salles occupées par l'intendance ou par le musée d'artillerie ?

Un général d'infanterie, pourvu d'un commandement actif dans le département du Rhône, a été dénoncé au ministre de la guerre pour avoir assisté, en habit civil, à une cérémonie religieuse célébrée à l'occasion de l'anniversaire du 29 septembre. Le dénonciateur est le commissaire central.

L'Evening Standard annonce qu'un certain nombre d'Allemands « à tournure militaire » sont arrivés en Tunisie. Ces gens-là fréquentent les petits cafés du quartier euro-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

VII

RETOUR

(Suite.)

Enfin, la carriole s'arrêta devant le chalet.

Les enfants bondirent vers la porte. Madeleine se hâta de l'ouvrir. Puis Jean, qui venait de payer le conducteur, franchit à son tour le seuil.

— Ah ! nous voilà chez nous ! dirent-ils les uns et les autres.

Mais ce n'était plus l'intérieur riant et propre des jours heureux. Tout y sentait l'abandon, l'abandon. A travers les vitres, cassées à coups de pierres par les gamins du voisinage, la pluie et la poussière avaient pénétré partout. Des lambeaux de papier moisi pendaient aux murailles. La rouille rongeaient la dinanderie et les ferrures. On voyait,

presque dans chaque coin, des toiles d'araignées.

— Jarni ! s'écria Michaud, nous aurons affaire pour tout remettre en bon ordre !

Déjà Madeleine, aidée de Jeannette, était à l'œuvre dans les chambres du premier étage.

Le père, suivi du fils, alla rouvrir l'atelier.

Un voisin avait trouvé commode de remiser devant la maison, sous la saillie du toit, sa herse, sa charrue, tout son matériel d'agriculture.

Michaud l'interpella :

— Hé !... voisin... dites donc... chacun chez soi... nous voici de retour !

A cette exclamation toute cordiale, l'autre répondit hargneusement :

— On se rangera !... on se rangera !... Mais faut pas tant faire le fier... parce que tu as eu de la chance !

Ce mot, pour maître Jean, fut un premier trait de lumière. De la chance ! Mais on le croyait donc coupable ! Mais son acquittement n'était donc pas ratifié par l'opinion du pays !

VIII

DÉSILLUSION

Michaud était encore sous le coup de ce premier affront lorsque arriva Barnabé, suivi du charron, du tonnelier et de quelques autres camarades appartenant à la confrérie de ceux qui travaillent le bois. Ils venaient serrer la main de maître Jean.

— A la bonne heure ! s'écria le digne homme, voilà des amis !

Et Madeleine apporta le vin blanc.

Barnabé porta ce toast :

— Au meilleur des patrons !... et puissent tous ceux qui ne se réjouissent pas de son retour en crever de dépit !

Maître Jean allait demander l'explication de ces paroles, lorsque parut le maire qui, dès la première heure, l'avait défendu. Sa visite était une nouvelle marque d'estime.

— Patience et courage ! lui dit-il, et tous les bons cœurs te reviendront.

— Oui... oui... tous les bons cœurs ! répétèrent les autres.

Et l'on se retira.

Le moral de maître Jean se trouvait quelque peu remonté. Il déjeuna de bon appétit. On alla cueillir le dessert au jardin. Déjà Petit-Pierre grimpaît dans un cerisier.

Les cerises avaient mûri quand même ; mais le reste était lamentable à voir. Les mauvaises herbes, des lianes et des ronces, toutes sortes de plantes parasites envahissaient les allées, les plates-bandes. Sous l'action de la pluie et du hâle, le terrain s'était crevassé, boursofflé ; Jeannette s'écria :

— On dirait un cimetière !

En réalité, c'était l'aspect d'une friche ou d'une lande. On pouvait encore espérer quelques fleurs,

mais presque plus de légumes. A moins de s'y mettre sur l'heure, toute la ressource du potager se trouverait perdue.

— Il faudra dès aujourd'hui labourer, planter, arroser !... proposa fougueusement Petit-Pierre.

— Comme tu y vas ! répliqua Jean. Songeons d'abord à regagner la bourse ; elle est vide. Qui payerait nos dettes, sinon l'atelier ! Femme, donne-moi ma veste des dimanches. Je vais voir les pratiques, et me mettre à leur disposition pour la reprise des travaux commencés.

Lors de son arrestation, maître Jean avait plusieurs commandes importantes, entre autres la réparation d'un moulin, grosse affaire, sur les bénéfices de laquelle il comptait.

La meunier demeurait à deux ou trois kilomètres du bourg. C'était celui qui, jadis, avait sollicité la main de Madeleine. Il gardait une certaine rancune contre Michaud. Nonobstant, c'était à lui qu'il s'était adressé, aucun autre menuisier capable n'existant alors à Vittef.

Bien malade était déjà le moulin ! pensait maître Jean, ces huit mois de retard doivent l'avoir achevé...

Il fut surpris, en approchant, d'entendre un tic-tac sonore, et bientôt de voir, sous une rigole en bois neuf, tourner la grande roue, toute neuve également.

Sur le pas de la porte, le meunier, blanc de

péen et s'occupent de recueillir des informations détaillées sur notre armée et notre politique dans la Régence.

Nous avons eu jadis en France, avant la dernière guerre, nombre d'officiers prussiens déguisés qui se livraient à un espionnage général dans toutes les localités. Les brasseries soi-disant alsaciennes étaient leurs lieux de rendez-vous quotidiens, comme les cafés à Tunis. C'est ainsi que la Prusse a connu notre organisation militaire et l'état de nos forces mieux que nous-mêmes.

Comme le moyen est bon, l'Allemagne le pratique encore, et elle envoie, paraît-il, des espions partout où opèrent nos soldats.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Tunis, 6 novembre, 10 h. matin.

Le Bey est venu, ce matin, à Tunis, de La Goulette.

Une foule nombreuse attendait à la gare italienne l'arrivée du souverain.

A 9 heures, il a été reçu à son palais d'Arrelbey par le général Lambert et son état-major.

Nos troupes campées à la Kasbah sont sorties du fort et ont rendu au Bey les honneurs militaires.

Le Bey repartira à quatre heures pour La Goulette.

Demain matin, il quittera définitivement cette résidence pour le Bardo, où il passera tout l'hiver.

Demain, au moment de son départ, les honneurs militaires lui seront rendus par nos cuirassés mouillés dans les eaux de La Goulette.

Depuis quatre à cinq jours, une compagnie franche a été formée, ayant mission d'explorer les environs de Tunis inquiétés de temps en temps par des maraudeurs. Cette compagnie, composée de soldats français et tunisiens, sous le commandement d'un capitaine, donne les meilleurs résultats; on n'a que des éloges à faire sur les soldats tunisiens qui vivent en contact avec nos soldats et qui s'acquittent fort bien de leur mission.

Aujourd'hui, les nouvelles qui nous arrivent nous informent que la compagnie franche est à Mohamdia, et qu'elle y restera quelques jours pour faire la police de ces lieux, fréquemment visités par les pillards.

Nous apprenons que plusieurs tribus voisines de Keirouan se sont soumises.

D'autre part, des informations autorisées qui nous parviennent de Sfax nous avisent que plusieurs tribus insoumises rentreraient dans le devoir, mais que certains bruits qui circulent, et d'après lesquels nos troupes quitteraient prochainement la Tunisie, empêchent beaucoup de soumissions.

Etranger.

L'entrevue du roi Humbert et de l'empereur François-Joseph paraît avoir produit

ferme, fumait sa pipe au soleil.

En reconnaissant le visiteur qui lui arrivait, il fronça le sourcil. Puis, d'un air qui n'avait rien d'aimable :

— Ah ! fit-il, vous revolez donc, monsieur Michaud...

— Tout à votre disposition, répliqua celui-ci. Mais il me semble que vous avez pourvu au plus pressé...

— A l'intérieur aussi tout est refait, déclara le meunier. Je ne croyais pas vous revoir de si tôt.

— Permettez ! balbutia maître Jean, j'avais acheté les bois et les fers... Oubliez-vous notre engagement ?

— Mais c'est vous, monsieur Michaud, qui ne l'avez pas exécuté dans les délais.

— Par force majeure !

— Mouture n'attend pas ! conclut le meunier. C'est fait, c'est fait. Nous plaiderons... si toutefois vous ne craignez pas de retourner en justice !

Le sang monta au visage de Jean. C'était la seconde fois depuis le matin qu'on lui jetait pareille injure.

Il se retira, continuant sa tournée.

Partout même accueil et même déboires.

Ses travaux avaient été repris, terminés par un autre.

Mais quel autre ? Il n'avait pas osé le demander.

Il ne se connaissait pas de concurrent. Ne comptant

une grande sensation en Russie. D'après le *Nouve Vremya*, qui reçoit généralement ses inspirations de haut lieu, cette entrevue présage une alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, laquelle doit fatalement aboutir à une guerre générale. La nouvelle de la prochaine entrée du comte Andrassy aux affaires est en outre un véritable sujet d'inquiétude pour nos confrères de Moscou et de Saint-Petersbourg, car à leurs yeux le célèbre Magyar est avant tout partisan d'une politique de conquête en opposition directe avec les intérêts de l'Empire.

ANGLETERRE. — Le prince de Galles vient de passer environ une semaine à Paris. Comme sa visite a eu lieu pendant le voyage du roi Humbert à Vienne, bien des gens lui ont prêté le caractère d'une sorte de contre-manifestation. On ne peut rien affirmer, mais il est possible qu'ils ne se soient pas trompés. Outre la coïncidence, outre que le prince a mis un vif empressement à se rendre auprès du Président de la République et qu'il a eu un long entretien avec M. Gambetta, d'autres raisons encore autorisent à attacher une certaine importance au séjour parmi nous du futur souverain de l'empire britannique.

L'intime alliance de l'Autriche et de l'Allemagne, avec accession de la Russie et de l'Italie, ne saurait être vue d'un bon œil à Londres. Il y a là une force continentale énorme, en dehors de laquelle se trouve l'Angleterre, et qui est, pour ainsi parler, tout entière entre les mains du prince de Bismarck.

Se fier uniquement à la modération du redoutable chancelier serait s'exposer à courir de grands risques. Sans doute, il aime la paix — quand elle sert ses desseins — mais il ne recule pas non plus devant la guerre. Qu'il lui prenne la fantaisie de rouvrir demain la question d'Orient, d'accomplir au pied de la lettre le programme du perspicace M. Gladstone, de chasser les Turcs en Asie « avec sacs et bagages », qui pourra l'en empêcher ? Et alors quel bouleversement général ! Chacun des alliés voudra prendre et prendra.

Nous ne nous lançons pas dans le champ des vaines conjectures, nous nous bornons à constater que l'Angleterre est assez isolée et que l'horizon est assez chargé de nuages pour que le cabinet de Saint-James juge peut-être opportun de souhaiter un rapprochement avec la France.

RUSSIE. — Un complot dans le palais du Czar. — Suivant une dépêche de Berlin, publiée par le *Daily News*, on a procédé, il y a quelques jours, à l'arrestation de cinq hommes employés au palais du Czar, à Gatchina.

L'un d'eux aurait fait des révélations au sujet d'un complot qui devait être la répétition de l'attentat du palais d'Hiver. Cette découverte a produit une grande sensation, et les mesures de précaution prises dans la résidence impériale sont devenues plus sévères.

Beaucoup d'officiers de la marine ont

plus sur lui, on s'était donc adressé à Neuschâteau, à Mirecourt ? Plus forte dépense alors, et seulement demi-mal... La clientèle du pays lui reviendrait.

Tout en raisonnant ainsi, Michaud, qui venait de contourner le bourg, y rentrait par l'autre extrémité. On le vit s'arrêter tout à coup, avec un cri de douloureuse stupeur. Il avait aperçu l'atelier, l'enseigne d'un nouveau menuisier. Tout s'expliquait : une concurrence !

— Ah ! nous sommes perdus ! pensa le père de famille.

La concurrence, déjà si redoutable dans nos petites villes, prend tout de suite des proportions désastreuses lorsqu'il s'agit d'une modeste bourgade de douze à quinze cents âmes, presque un village. La prospérité n'y existe qu'à la condition d'être le seul de son état. Survient-il un rival, pour l'ancien comme pour le nouveau, c'est la misère, car on se disputera l'ouvrage, et, naturellement, les prix baisseront. Il faudra que l'un des deux cède la place à l'autre, et souvent, dans cette lutte, c'est le plus âgé qui sera vaincu. Il a de la famille. Sa dépense, ses habitudes le rendent moins accommodant. Ses forces diminuent. On ne tardera pas à dire qu'il ne travaille plus au goût du jour. Le mot d'ordre, dans le métier comme dans l'art, est partout le même : place aux jeunes !

(A suivre.)

reçu récemment des copies de la proclamation du comité exécutif révolutionnaire, dans lesquelles on les invite à se joindre à la cause de la liberté et de la justice, en les avertissant en même temps que, s'ils étaient résolus à seconder la force brutale, les exécuteurs de la volonté du peuple sauraient les atteindre d'une manière terrible.

REVUE FINANCIÈRE.

Le mois s'est mieux terminé pour notre Bourse qu'on ne l'avait espéré; cependant on pouvait presque prévoir cet excellent résultat par suite des liquidations partielles qui s'étaient effectuées pendant la deuxième quinzaine. L'argent a même été assez abondant quoique le taux des reports se soit maintenu assez élevé.

Nos rentes ont progressé d'une façon notable, le 3 0/0 s'est élevé à 84.35, touché le cours de 85.60 pour rester à 85.45.

Le 5 0/0 a presque regagné son coupon de 1 fr. 25 et de 116.60 est arrivé à 117.52.

La Société Française Financière a conquis le cours de 1.000 qu'elle a dépassé pour rester à 1.002.50. C'est là un indice certain de la tendance à la hausse de cette valeur de premier ordre.

Les acheteurs qui ont pu suivre les avis que nous leur donnions sur les actions du Crédit Foncier ont profité de larges bénéfices, car partis de 1.660 les cours se sont élevés à 1.755; les achats du comptant sont très-nombreux, il y a donc tout lieu de croire à un mouvement plus important encore.

La Banque Transatlantique, sérieusement tenue, a vu ses cours très-disputés à 630 et 645, il y a là pour les capitaux de placement une bonne occasion de s'assurer une valeur dont la plus-value est certaine. En effet, cette entreprise créée par M. Peireire, placée sous le patronage de nos premiers établissements, est destinée à acquérir des bénéfices considérables, déjà elle a entrepris des affaires qui pourraient permettre la distribution d'un excellent dividende.

La Banque Nationale est à 670, c'est là une valeur sur laquelle les capitaux de placement peuvent se porter en toute sécurité. Les prix actuels peuvent servir de point de départ à un mouvement de hausse très-étendu. Bonnes demandes à 625 sur le Crédit Foncier de la marine. On se tient aux environs de 500 sur la Franco-Algérienne.

Le marché des obligations des Messageries Fluviales a depuis quelque temps acquis une grande importance et les cours sont arrivés aux environs de 290, ce sont des titres qui sont similaires de nos obligations de chemins de fer, car ils possèdent les mêmes garanties.

L'action de la Banque de Prêts à l'Industrie ne se faisant qu'au comptant, continue à avoir un bon courant de demandes à 600, c'est un placement d'environ 8 0/0.

De 800 le Crédit Général Français a atteint 830, le coupon qui sera détaché le 10 novembre sera rapidement regagné, le marché au comptant sur cette valeur est très-actif.

L'Hypothèque Foncière a pour but de faire des prêts en première hypothèque; en représentation de ses prêts elle émet des obligations au prix de 500 francs qui rapportent 5 0/0 payables 50 francs de 2 en 2 mois et sont remboursables à 625 francs, il y a là pour l'épargne tous les éléments d'un placement de premier ordre.

L'action Malétra est très-ferme à 500, cette valeur n'est pas une valeur de spéculation, mais bien de placement solide et de tout repos, elle donne de plus un revenu de 7 0/0 qui tend à augmenter chaque année.

La Société Générale de Fouritures Militaires est une entreprise à laquelle tous les capitalistes doivent s'intéresser, car les titres de cette société sont à l'abri des coups de la spéculation. On vient de toucher un coupon de 25 francs dont 20.75 comme acompte sur l'exercice en cours; il y a donc lieu d'espérer que le prochain sera encore plus fructueux. On cote 545.

La Société Générale de Laiterie voit ses recettes progresser chaque semaine; on atteint aujourd'hui 7,750,000 francs; ce résultat a une grande influence sur les cours des actions, elles sont à 665 en attendant mieux.

Chronique militaire.

L'ancienneté dans les divers grades de l'armée française commence à prendre des proportions effrayantes.

Ainsi, du grade de sous-lieutenant pour passer à celui de lieutenant, les officiers promus au choix comptent une ancienneté de 6 ans 1/2.

Pour passer capitaine,	7 ans
Pour passer chef de bataillon,	40 ans
Pour passer lieutenant-colonel,	8 ans 1/2
Pour passer colonel,	5 ans
Pour passer gén. de brigade,	7 ans

Soit, en tout, 44 ans. De sorte qu'un jeune officier, promu sous-lieutenant à 20 ans, avançant au choix pour chaque grade, ne deviendrait général de brigade qu'à 64 ans, c'est-à-dire 4 ans après avoir atteint la limite d'âge des fonctions de colonel.

Comment feront alors ceux qui avancent tantôt au choix, tantôt à l'ancienneté ? L'ancienneté des grades inférieurs est effrayante: 8 ans pour le grade de lieutenant, 8 ans 1/2 pour celui de capitaine.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Incendie de la place Saint-Pierre.

Hier soir, vers huit heures et demie, une véritable terreur régna à la place Saint-Pierre et rue de la Tonnelle. Une immense colonne de flammes prenait jour à travers les colonnes de la maison de M. Cesbron, épicière, et semblait menacer le quartier tout entier.

Outre les matières inflammables accumulées dans une épicerie, l'immeuble en feu, façade fait saillie à chaque étage, et il possédait une charpente en vieux chêne, comme il ne s'en fait plus maintenant, chaque chevron portant double ferme. Enfin les loges des maisons de la rue de la Tonnelle et de la ruelle d'Enfer, ne sont guère plus modernes et renfermaient eux-mêmes des matières des plus dangereuses : pétrole, huiles, essences, etc.

La panique qui s'est emparée de la population était donc bien légitime.

Mais, grâce à la promptitude des secours, qui ont été organisés avec une rapidité digne d'éloges, grâce au concours des habitants et au calme de l'atmosphère, le feu a été maintenu dans son foyer primitif, et n'a même pas gagné les étages inférieurs.

En moins de vingt minutes, toutes les pompes de la ville étaient rendues sur les lieux du sinistre, et, sous le commandement des officiers, attaquaient le feu sur tous les points à la fois. La pompe de l'École de cavalerie, servie par les maréchaux et arçonnières, et celle du chemin de fer de l'Etat avec le personnel de la gare, sont également arrivées en peu de temps et ont été d'un grand secours.

Six chaînes bien fournies, rayonnant tout autour de la place, rue de la Tonnelle, jusqu'à la Loire, et rue du Puits-Neuf, alimentaient abondamment les pompes. Les maisons Soulard, Moreau, Voisine, Feignoux, ont été préservées. Les greniers de M^{me} Guillemet ont souffert, et ses plafonds ont été fortement endommagés par l'eau.

Dans cette circonstance, tout le monde s'est multiplié avec un véritable dévouement. Le clergé de Saumur, les Frères de la doctrine chrétienne n'ont pas quitté les chaînes, ainsi que les Religieuses de la Miséricorde et les jeunes filles qu'elles dirigent. La gendarmerie et la police veillaient partout à l'organisation des secours, les citoyens s'y prétaient avec un zèle stimulé par le sentiment du péril pour tout un quartier.

Les autorités civiles et militaires, M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Procureur de la République, des membres du Tribunal, M. le Maire, M. le Capitaine de gendarmerie, se tenaient au milieu des travailleurs.

Les officiers du cadre de l'École de cavalerie, les lieutenants et sous-lieutenants, en un mot toute l'École, étaient également venus apporter leur concours actif et dévoué.

A minuit, la population a pu se retirer, et un fort piquet de pompiers est resté toute la nuit pour veiller. A chaque instant, ils étaient obligés de répandre de l'eau sur quelques chevrons où le feu se manifestait de nouveau. Le personnel ne s'est retiré qu'à sept heures, ce matin.

Les causes de ce sinistre ne sont pas bien connues; on croit cependant qu'il est dû au mauvais état d'une vieille cheminée, et que le feu aura pu couvrir assez longtemps. Il est fort heureux qu'il n'ait pas éclaté à une heure avancée de la nuit; peut-être aurions-nous eu un désastre complet à déplorer.

Les pertes ne sont pas encore fixées, mais elles doivent atteindre un chiffre assez élevé. Toutes les victimes sont assurées à diverses Compagnies.

Théâtre de Saumur. — Décidément, nos dilettantes n'ont pas de chance. On s'attendait pour hier soir à la *Fille du Régiment*, et beaucoup d'amateurs se faisaient une fête d'entendre l'œuvre charmante de Donizetti. Mais voilà qu'à la dernière heure une petite affiche, placardée aux abords du théâtre, annonçait : « Par indisposition constatée de M^{me} Arnaud, changement de spectacle. Avec le *Chapeau d'un horloger*, on jouera les *Lectures de M. Blondeau*. »

Quelle déception ! Aussi, fort peu de monde au théâtre. Pour comble de malheur,

à peine le premier acte de la dernière pièce était-il joué, que le clairon avertissait le public qu'un incendie venait d'éclater dans une maison de la place Saint-Pierre. Et la pièce, comme bien on pense, fut terminée à la hâte devant un très-petit nombre de spectateurs.

La lettre suivante a déjà quinze jours de date. Nos lecteurs y trouveront cependant quelques détails intéressants sur la marche de la colonne Forgemol en Tunisie.

« Enchir Rouhâ, 22 octobre.

« Je vous écris du fond de la Tunisie, à moitié chemin entre Tébessa et Kairouan. Nous avons quitté Tébessa le 16 en suivant une route bordée d'un bout à l'autre de ruines romaines.

« Le lendemain de notre entrée en Tunisie, nous avons eu une première affaire sans importance avec les Fréchiches...

« Les ruines d'Hydra, un peu plus loin, sont considérables. Il y a en première ligne un arc de triomphe dédié à Septime-Sévère, en assez bon état; plusieurs mausolées; un théâtre immense et une basilique chrétienne dont il ne reste que le pavé en mosaïque et la base des colonnes.

« Aujourd'hui nous campons encore au milieu des ruines. Quelques *coulbas*, entourés de figuiers de Barbarie, égayent le paysage. Nous avons 38 degrés de chaleur.

« Les indigènes démentent à mesure que nous approchons. On marche du reste droit sur Kairouan, sans se préoccuper de ce qu'on laisse derrière soi. Aussi je ne sais quand et si ma lettre vous arrivera, car les Fréchiches pourraient bien arrêter les courriers.

« Nous traînons trente jours de vivres, portés par 3,000 chameaux et 2 ou 3,000 mulets. Notre camp couvre un kilomètre carré. Les hommes campent sur les côtés. Les bagages sont au centre. On marche dans le même ordre par monts et par vaux, à travers les ravins et les broussailles. Au train dont nous allons, nous serons probablement devant Kairouan dans huit jours. On dit que nous y séjournerons quelque temps, qu'on y laissera garnison et que le reste de la colonne filera sur Gafsa, tout à fait au sud de la Tunisie, chez les Hammamas, pour revenir ensuite razzier les Fréchiches. De cette façon, nous serons peut-être de retour l'année prochaine... »

Nous apprenons avec plaisir la validation de l'élection de M. le comte de Maillé, qui n'a jamais été douteuse.

Le rapport de M. Plessier, concluant à cette solution, et les protestations de M. Gazeau de Yautibault, concurrent de l'honorable député de Cholet, n'ont pu prévaloir devant la majorité de la commission.

BRULÉES VIVES !

Dans la nuit de dimanche, M^{me} Bougain, demeurant à Saumur, rue de Poitiers, a été trouvée, par son mari, en partie carbonisée dans une pièce du premier étage de sa maison. On ne sait comment l'accident est arrivé. Cette femme était âgée de 59 ans.

Un événement du même genre a eu lieu la veille, à Tours, au second étage d'une maison de la rue de Paris. Le *Journal d'Indre-et-Loire* raconte ainsi ce drame horrible :

« Vers 6 heures 1/2 du soir, M^{me} veuve Lorieux, âgée de 66 ans, se trouvait seule.

« En voulant allumer une chandelle, elle mit le feu à ses vêtements, et, en un clin d'œil, elle se trouva environnée de flammes, qu'elle chercha vainement à étouffer.

« Folle de douleur, elle se précipita vers la porte pour appeler du secours; mais elle n'eut pas le temps de l'ouvrir. Elle tomba sur le plancher, près du lit, en se tordant dans des souffrances épouvantables.

« Le bruit qu'elle avait fait en tombant attira l'attention d'une autre locataire, demeurant au premier étage. Celle-ci, ouvrant sa porte, trouva l'escalier rempli d'une fumée épaisse et nauséabonde. Elle descendit rapidement, en criant au feu, au bureau de tabac qui se trouve au rez-de-chaussée. Le débitant, M. Billot, courut à la chambre de M^{me} Lorieux, enfonça la porte et trouva cette malheureuse femme étendue sur le sol et qui venait de rendre le dernier soupir.

« Le corps était dans un état affreux. Les vêtements avaient été presque entièrement détruits. Une partie des membres avait été réduite à l'état de charbon. Les chairs qui

étaient restées s'étaient fendues sous l'action des flammes et présentaient des fissures où l'on aurait pu passer le doigt. Le visage présentait de telles tuméfactions que les traits étaient devenus méconnaissables. Il est impossible de se faire une idée du supplice atroce que cette pauvre femme avait dû éprouver en mourant. »

Le jour de la Toussaint, M. Lechevret, fendeur d'ardoises à Saint-Léonard, revenant des Rosiers, arrivait, vers cinq heures du soir, à l'entrée du bourg de la Daguenière.

Il conduisait à pied un camion. Deux hommes montés sur des vélocipèdes arrivaient en ce moment à sa rencontre. Le cheval effrayé s'élança au galop. M. Lechevret se jeta au-devant de l'animal pour l'arrêter; mais il manqua son coup et tomba par terre. Le camion passa sur le malheureux conducteur et lui broya pour ainsi dire les membres.

Quand on releva M. Lechevret, il avait la jambe et le bras droit brisés et le pied gauche écrasé.

Les deux vélocipédistes, auteurs involontaires de l'accident, continuèrent leur route en filant de plus belle, sans s'occuper de la victime.

Bon voyage, Messieurs, mais n'y revenez pas de sitôt ! (Courrier d'Angers.)

Nous recevons de la Chapelle-sur-Loire la lettre suivante qui nous signale un affreux suicide :

« Mercredi dernier, notre population a été vivement émue par le suicide d'un vieillard de 80 ans, nommé Brua.

« Dans la matinée, un de ses parents étant entré dans sa chambre, fut surpris de ne pas le trouver dans son lit. Ayant regardé derrière la porte, il le vit assis sur une chaise, la tête penchée sur l'épaule et pâle comme un lincoln.

« Le sang coulait en ruisseaux dans l'appartement. Un des bras du vieillard avait été affreusement coupé, taillé avec un rasoir que l'on ramassa près de lui. Les veines avaient été tranchées en plusieurs endroits, et une hémorragie s'était produite dans de telles conditions qu'il ne restait pas une goutte de sang dans le corps.

« Depuis assez longtemps, assure-t-on, ce vieillard était tombé en enfance. »

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Que sont au fond ces associations de libre-penseurs qui pullulent comme le fruit naturel de la politique républicaine? C'est M. Reinach, le porte-plume de M. Gambetta, qui nous le dit dans un article sur les récidivistes publié par la *Revue politique et littéraire*. M. Reinach s'exprime ainsi :

« Je sais une bande de récidivistes qui avaient demandé l'autorisation de fonder, dans une commune que je pourrais nommer, une société de Libre-pensée anti-religieuse, et qui, sur le refus non motivé du préfet, étaient venus protester dans son cabinet contre cet acte arbitraire, opportuniste. Comme ils étaient escortés d'un consignataire honnête, ils réclamèrent sur le ton le plus rogue. Le préfet, qui est un homme d'esprit, leur répondit par la lecture de leurs dossiers. Ils étaient tous repris de justice, et leur compagnon resta stupéfait... »

Très-instructif. Est-ce que la Société de la libre-pensée d'Indre-et-Loire est composée de la sorte?

ANGERS.

Nous lisons dans l'*Etoile* :

« Vendredi, toute la journée, et même, paraît-il, fort avant dans la soirée, des agents de police n'ont cessé de stationner aux portes des chapelles qui, l'an dernier, à pareille époque, avaient été fermées.

« Plusieurs personnes qui ont voulu attacher des couronnes à la grille de la chapelle des Pères Capucins, et manifester de cette façon, assurément très-innocente et pacifique, qu'elles ressentent encore l'outrage fait à leur foi, en ont été empêchées. Plusieurs même ont été, une femme entre autres, saisies par le bras et interrogées par les agents. On arrêtait les passants à plus de cent mètres du couvent.

« Voici un fait qui donnera une idée de l'inqualifiable conduite de la police : un de nos amis arrive en voiture à la porte du couvent. Il descend pour déposer une cou-

ronne à la grille de la chapelle et dit au cocher de l'attendre. Un agent s'approche et, d'un ton bourru, enjoint à noire ami de se retirer. Notre ami entre alors au couvent et fait une visite à l'un des Pères. En sortant, il est stupéfait de ne plus retrouver sa voiture. Un agent de police l'avait conduite près de la gare des marchandises. L'arbitraire a de ces coups de génie.

« Qu'est-ce que tout cela prouve? Tout simplement la peur du gouvernement, le charlatanisme jacobin des soi-disant libéraux, la bêtise des persécuteurs et la faiblesse de la République. »

LA VISITE D'UN MÉDECIN MILITAIRE.

Dans une de nos garnisons de l'Ouest, un jeune sergent ayant été pris d'un refroidissement à la suite d'une marche forcée précédant les manœuvres, fut atteint de la fièvre avant-coureur de la bronchite.

Il se coucha le soir, et, après une nuit d'insomnie, il ne put se lever le lendemain matin.

A l'heure habituelle, le major vint faire sa visite à cheval, il resta dans la cour sans mettre pied à terre. Informé qu'un malade gardait le lit, il lui fit dire de se lever et de descendre dans la cour. Le sergent sortit de son lit et, tout en transpiration, se rendit à l'appel du major pour se faire reconnaître malade et pour éviter une punition.

Le major. — Qu'avez-vous?

R. La fièvre, monsieur le major.

Le major. — C'est parce que vous avez fait la noce hier.

R. Mais, monsieur le major, je ne bois jamais.

Le major. — Je vous dis que vous avez fait la noce. Je vous exempte de service aujourd'hui. Vous garderez la chambre.

Et il tourna bride.

Notre sergent se recoucha et... transpira heureusement; sans cela, la maladie se serait aggravée et nous compterions peut-être un vide de plus dans les cadres de l'infanterie.

Voilà comment la loi de 1877 est exécutée.

Quand donc le médecin militaire sera-t-il médecin traitant? Quand lui fera-t-on un devoir de soigner aussi bien les hommes que les vétérinaires mettent de soins à traiter les chevaux dans la cavalerie?

(Journal de Maine-et-Loire.)

La *Lanterne d'Arlequin*, publication hebdomadaire illustrée, se trouve dans les bonnes librairies, dans les gares et chez les marchands de journaux.

Sommaire du n° 32 (6 novembre) : Gambetta ministre; un pékin ministre de la guerre; trois coups de bourse; l'affaire de Saumur; la volonté du pays; Élections sénatoriales de 1882; choses et autres; un chien d'aveugle; Enigme, avec Prime.

Abonnements : Un an, 3 fr.; six mois, 1 fr.

Bureaux à Tours, 13, rue Richelieu; succursale à Paris, boulevard Malesherbes, 34.

— Bonnes remises en prenant par nombre. En vente, à Saumur, chez CHOTARD, marchand de journaux, rue de la Comédie.

UN CONSEIL A SUIVRE

Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérir la phthisie; son rôle se borne à soulager les malades qui en sont atteints. Aussi, malgré les soins intelligents qui leur sont prodigués pour prolonger leur existence de quelques années, la phthisie pulmonaire est-elle, de toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles et celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et, autant que possible, dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout, ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros

rhume ou d'une légère bronchite, alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois, on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variables dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui, on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau, et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petites capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norvège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot prises immédiatement avant le repas remplacent facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon, du prix de 2 fr. 50, contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot : dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 6 novembre 1881.

Versements de 132 déposants (19 nouveaux), 17,186 fr. » c.

Remboursements, 14,975 fr. 32 c.

M^{me} YVARD, professeur de piano, ancienne élève de M^{me} KERNEIS, et désignée par elle à M^{me} la Supérieure de la Retraite pour lui succéder au pensionnat, donne aussi des leçons en ville.

S'adresser chez M^{me} YVARD, montée du Fort, n° 42, ou à la Retraite.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et à bréger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 5 novembre.

Blé semence (l'ha)	25 25	Huile de noix	50 125
Blé comm. (l'ha)	23	Huile de chene	50
Foin (l'ha)	77	Graine trèfle	50
Halle, moy.	77	— luzerne	50
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780 80
Orge	65	Luzerne	780 80
Avoine, bar.	50	Paille	780 50
Fèves	75	Amandes	50
Pois blancs	80	Cire jaune	50 190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	50
Chenevis	50	— 2 ^e	45
Farine, culas	157	— 3 ^e	40

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1880	1 ^{re} qualité 225 à 250
Id. 1880	2 ^e id. 150 à »
Ordin., env. de Saumur 1880	1 ^{re} id. 115 à »
Id. 1880	2 ^e id. 105 à »
Saint-Léger et environs 1880	1 ^{re} id. 120 à »
Id. 1880	2 ^e id. 110 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1880	1 ^{re} id. 100 à »
Id. 1880	2 ^e id. 95 à »
La Vienne, 1880	2 ^e id. 90 à »

ROUGE (2 hect. 30).	
Souzy et environs, 1880	» à »
Id. 1880	» à »
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité » à »
Id. 1880	2 ^e id. » à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Varrains, 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Varrains, 1880	2 ^e id. 140 à »
Bourgueil, 1880	1 ^{re} qualité 160 à »
Id. 1880	2 ^e id. 150 à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Restigné 1880	1 ^{re} id. » à »
Id. 1880	2 ^e id. 150 à »
Chinon, 1880	1 ^{re} id. 150 à »
Id. 1880	2 ^e id. 140 à »
Id. 1880	3 ^e id. » à »
Id. 1880	4 ^e id. » à »

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
REVALESCIÈRE

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite:

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires,

flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Plüskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-

paru sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PEYLET, instituteur à Eyaanças (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes

de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Bresson, successeur de Texier; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (714)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 49 matin.	11 h. 12 matin.		
8 25 —					
11 15 —	7 39 soir.				
1 17 soir.	4 55 —				
4 55 —					
7 50 —	11 48 —			9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	11 h. 28 —		
8 35 —	5 17 soir.	8 20 soir.	4 28 —		
12 15 soir.	3 50 —				
6 45 —	10 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 NOVEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable	85 60	»	»	Comptoir d'escompte	1048 75	3 75	»	C. gén. Transatlantique	615	»	»
3 % amortissable	86 75	»	»	Crédit de France	945	»	»	Canal de Suez	2380	»	23 75
3 % amortissable nouveau	85 75	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1745	15	»	Société autrichienne	720	»	5
4 1/2 %	113	»	25	Obligations foncières 1877	351	»	1	OBLIGATIONS.			
5 %	117	»	40	Obligations communales 1879	440	»	»	Est	390	»	»
Obligations du Trésor	513	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	437 50	»	2 50	Midi	390 50	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	511 75	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	768 75	6 25	1	Orléans	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	»	»	Est	790	»	»	Ouest	392	»	»
— 1865, 4 %	518	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	785	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	388	»	»
— 1869, 3 %	399	»	»	Midi	1330	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	385	»	»
— 1871, 3 %	394	»	1	Nord	2140	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1875, 4 %	506 25	»	1 75	Orléans	1335	10	»	Canal de Suez	555	»	»
— 1876, 4 %	510	»	1 25	Ouest	835	»	»				
Banque de France	6500	»	200	Compagnie parisienne du Gaz	1670	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —	soir, omnibus-mixte.
7 — 15 —	express omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 37 —	soir, omnibus-mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, **UNE MAISON**

Avec remise et écurie, Située à Saumur, rue Cendrière, n° 14, Joignant M^e Beaurepaire.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire, ou à MM. BAILLATZ et SARGET.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, **UNE MAISON** Située à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 7.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

DEUX JOLIES MAISONS Avec servitudes et jardins, Au Pont-Fouchard. Ces maisons sont propres au commerce. S'adresser, pour traiter, au notaire.

A LOUER

PRÉSENTMENT, **UNE MAISON** Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

A LOUER

PRÉSENTMENT, **UN APPARTEMENT** Rue de la Tonnelie, 19. S'adresser même numéro.

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE S'adresser au sacristain de la Visitation.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (430)

M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

On demande un employé pour tenir les livres et faire la correspondance.

S'adresser à M. Arthur MORICET, sur les Ponts, ou au bureau du journal. (709)

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc sachant bien écrire.

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprenties pour les modes. Conditions avantageuses. (543)



UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

150,000 Abonnés

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents exacts

PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

AU PRINTEMPS SAUMUR

PRINTEMPS-SOUVENIR

Loterie des Bébés.

Pendant tout le cours de la présente Saison d'Hiver, et afin que notre Jeune Clientèle conserve le souvenir de l'organisation du Comptoir des Vêtements d'Enfants, il sera remis par notre Caisse à toutes les petites Demoiselles qui en feront la demande, un Ticket leur donnant droit de participation à la Tombola d'une POUPÉE DE GRANDEUR EXCEPTIONNELLE et d'une GRANDE ÉLÉGANCE, qui sera tirée

Fin Décembre prochain.

OUVERTURE DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Saumur, imprimerie de P. GODRT.